

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi



Région de.....

Cercle de.....

Commune de.....

**CONVENTION DE DÉLÉGATION DE GESTION DE SERVICE PUBLIC
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

ENTRE

LA COMMUNE de.....

Représentée par le Maire en la personne de.....

et suivant habilitation du conseil communal

par délibération en date du

Ci - après dénommée **LA COMMUNE**

D'UNE PART,

.....
Déclaré officiellement suivant les références :

Représenté par

Ci - après dénommé **LE DÉLÉGATAIRE**

D'AUTRE PART:

ARTICLE 1^{er} : Est conclu entre la Commune et le Déléataire un contrat de délégation de gestion de service public portant sur l'exploitation et la gestion d'installations d'alimentation en eau potable.

ARTICLE 2: La Commune met à la disposition du délégataire les installations d'alimentation en eau potable précisées dans les annexes suivantes :

- Le plan du périmètre de délégation et des ouvrages délégués ;
- L'inventaire des biens confiés au délégataire ;

ARTICLE 3: Le délégataire accepte les installations d'alimentation en eau potable, et s'engage à les faire fonctionner pour la fourniture correcte de l'eau potable aux populations de la Commune, conformément au « Cahier des charges pour la délégation de la gestion des adductions d'eau potable dans les centres semi-urbains et ruraux », partie intégrante du présent contrat de délégation de service public.

ARTICLE 4 : La présente convention est conclue pour une durée deans.

ARTICLE 5 : Toute rupture de contrat doit faire l'objet d'un préavis d'au moins trois mois.

ARTICLE 6 : En cas de litige, la Commune et le délégataire s'engagent, préalablement à toute présentation de requête contentieuse, à demander à l'autorité de tutelle de la Commune de mener une mission de conciliation. Si cette mission de conciliation échouait, le tribunal sera consulté.

PIÈCES INTÉGRANTES JOINTES:

- Cahier des charges de délégation de gestion de service public d'alimentation en eau potable et ses annexes.

Fait à..... Le

POUR LE DÉLÉGATAIRE

**POUR LA COMMUNE
LE MAIRE**